

## DSQ Orchamps-Palente - Lancement de la 2<sup>ème</sup> tranche - Demande de subventions

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur** : Dans sa délibération du 25 juin 1990, le Conseil Municipal de la Ville de Besançon a décidé le lancement d'une première tranche de travaux des aménagements extérieurs dans le cadre du DSQ (Développement Social du Quartier) Orchamps-Palente.

A ce jour, la réalisation de cette première tranche est en cours.

Pour respecter le programme de travaux décidé dans le projet global d'aménagement du quartier, il convient, dès à présent, de lancer une 2<sup>ème</sup> tranche qui portera plus précisément sur :

- la 2 <sup>ème</sup> tranche rue Gounod et l'aménagement des aires de jeux place des Orchamps	2 700 000 F
- l'aménagement extérieur des LOPOFA rue des Aubépines	713 854 F
- la construction des garages (35 secteur LOPOFA et 27 secteur Orchamps)	1 920 000 F
sachant que la part Ville correspondrait à 10 % du total, soit 192 000 F, et que ces travaux seront réalisés par les organismes HLM - Coût total	5 333 854 F

Pour financer ces travaux, la Ville est aidée par ses partenaires du DSQ, l'État, la Région et le Département.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver cette deuxième tranche de travaux,
- autoriser M. le Député-Maire à lancer les appels d'offres et à signer les marchés, ordres de service ou avenants permettant l'exécution complète des travaux, y compris les travaux supplémentaires et ceci dans la limite des crédits,
- solliciter les partenaires du DSQ pour l'obtention des subventions,
- encaisser les aides obtenues, décider de les réaffecter en couverture des dépenses citées précédemment et ouvrir en conséquence au budget, dès réception des notifications, les crédits nécessaires en recettes au chapitre 908.0/1051.1052.1053.88026.30300 et en dépenses au chapitre 908.0/235.88026.30300,
- inscrire au prochain budget, au chapitre 908.0/235.88026.30300, les sommes nécessaires pour compléter ce financement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.